

NOTE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BALLONS DES HAUTES VOSGES

La démarche d'élaboration du Plan de Mobilité Simplifié :

Depuis mai 2023, la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges a entamé une démarche d'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) avec l'appui du Bureau d'Études Iris Conseil.

Il s'agit d'un document de planification destiné à proposer une stratégie de mobilité sur le Territoire de la CCBHV

Le projet a été arrêté lors de la séance du Conseil communautaire du 16 juin 2025 par la délibération n°14_2025 et vise à définir les ambitions de la Communauté de Communes en matière de politique des transports en commun, des modes actifs et des modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

Il se décline autour de 3 grandes orientations :

ORIENTATION N°1 : 9 ACTIONS

Rationaliser la pratique de l'autosolisme et améliorer l'attractivité du transport en commun.

SOCLE	1. Renforcer l'interconnexion des différents modes de mobilité aux « arrêts FLUO clés »
	2. Créer une ligne rapide « car » sur la RN66 entre les pôles Belfort-Remiremont-Thann
	3. Renforcer la fréquence des lignes de transports FLUO
	4. Créer un service de navettes à partir des pôles de mobilité vers les écarts pour répondre à la problématique des derniers kilomètres
	5. Aménager des aires de covoiturage sur les axes routiers structurants
	6. Aménager un itinéraire piéton/cycle reliant le Thillot et le Ménil desservant l'Intermarché
	7. Aménager des liaisons modes actifs depuis les centres-bourg vers la voie verte des Hautes-Vosges.
COMPLEMENTAIRE	8. Rendre visibles et accessibles les arrêts de car FLUO
	9. Equiper les bus « FLUO » de rack à vélo (VTT, VAE)

ORIENTATION N°2 : 7 actions

Développer un territoire de services de mobilité

SOCLE	1. Faciliter la mobilité des personnes fragiles
	2. Soutenir et développer le transport d'utilité sociale
COMPLEMENTAIRE	3. Définir et développer des services autour du vélo (atelier de réparation, magasin de vente, animation, etc.)
	4. Développer la pratique de la mobilité partagée (covoiturage et autostop)
	5. Déployer des bornes de recharge électrique pour voiture et cycles
	6. Proposer un service de prêt de véhicules électriques (voiturettes, scooters) à but d'insertion
LONG TERME	7. Proposer un service de location de vélo en moyenne et longue durée

ORIENTATION N°3 : 4 actions

Développer une mobilité touristique plus vertueuse

COMPLEMENTAIRE	1. Soutenir et développer un partenariat avec les hébergeurs/office du tourisme pour développer la mobilité des derniers kilomètres (location VTT/VAE, navettes)
	2. Aménager un itinéraire cyclable entre le Thillot et Cornimont
LONG TERME	3. Créer une offre de tourisme d'itinérance sur le territoire
	4. Projet et programme d'actions de l'Opération Grand Site de France (OGS) du massif du Ballon d'Alsace

Pour consulter ou télécharger le Plan de Mobilité Simplifié arrêté : <https://www.cc-ballonsdeshautesvosges.fr/>

Un dossier papier est également consultable au siège de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges situé 28 Rue de la Courbe, 88160 Le Thillot, aux horaires d'ouverture au public.

La population est invitée à formuler ses observations durant 21 jours, du 15 octobre au 05 novembre 2025 :

- À l'adresse mail suivante : cecile.chatourel@ccpvm.fr,
- Sur le registre papier mis à disposition au siège de la CCBHV,
- Par voie postale à l'adresse du siège de la CCBHV : 28 Rue de la Courbe, 88160 Le Thillot.